

DEPARTEMENT DE SAVOIE

COMMUNE DE MONTVALEZAN (73700)

MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°3
DU PLAN LOCAL D'URBANISME



PIECE N°4.2 : PLAN DE ZONAGE STATION

ECHELLE : 1/1500^{ème}

PLU approuvé le :
29 septembre 2016

Modification de droit commun n°3
approuvée le :

Alpicité

Urbanisme, Paysage,
Environnement

Av. de la Chapelle,
1, Rte. la Croisée des Chemins - 05200 EMBRAY
Tél. 04 78 45 51 80
contact@alpicite.fr - www.alpicite.fr

- Légende
- Zonage PLU
- UA/UAa(h)/UAb : Secteur d'urbanisation des hameaux et vieux villages
- UB : Secteur d'urbanisation mixte
- UC : Secteur d'urbanisation mixte à densifier
- UG : Secteur d'urbanisation du Gollet
- UH : Secteur d'urbanisation destiné aux hôtels
- UL : Secteur camping
- UT : Secteur d'urbanisation touristique
- 2AU : Zone à urbaniser
- 1AU : Zone à urbaniser
- A : Zone agricole
- Ac : Secteur agricole constructible
- Aco : Zone agricole de corridor écologique
- Ape : Secteur agricole d'intérêt paysager et environnemental
- N : Zone naturelle et forestière
- Nco : Zone naturelle de corridor écologique
- Ne : Secteur destiné aux dépôts de matériaux et aux entrepôts
- Ng : Zone de garage
- Ni : Zone naturelle de loisirs
- Npe : Secteur naturel d'intérêt paysager et écologique
- Nrs : Secteur dédié à l'évolution limitée d'un restaurant d'altitude

- Autres éléments du zonage
- Emplacement réservé
- Fosse à neige
- Chalet d'alpage
- Périmètre de jardin protégé
- Secteur à programme de logements mixité sociale en Zone U et AU
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Emprise des zones humides
- Emprise de la zone de fonctionnalité des zones humides
- Torrents ou canaux à préserver
- Alignement des constructions
- Recul graphique minimum par rapport à l'axe des voies
- Recul graphique minimum par rapport aux limites séparatives
- Remontées mécaniques
- Bâtiment agricole ou d'élevage
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Patrimoine archéologique
- Emprise des périmètres d'études de risques
- Emprise des zones Natura 2000

- Cadastre et BD topo
- Commune
- Parcelle cadastrale (PCI vecteur 2024)
- Bât cadastre (PCI vecteur 2024)
- Bâtiment existant non cadastré
- Route départementale

